

# Avis et communications

## AVIS DIVERS

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

**Avis relatif au remplacement de membres élus  
de sections du Comité national de la recherche scientifique**

NOR : [ESRR2123798V](#)

Les sièges suivants sont à pourvoir pour les sections du Comité national de la recherche scientifique mentionnées ci-dessous :

*Section 3 : « Matière condensée : structures et propriétés électroniques »*

2 sièges (collège B1).

*Section 4 : « Physique des atomes, molécules et plasmas. Optique et lasers »*

2 sièges (collège B2).

*Section 11 : « Matière molle : synthèse, élaboration, assemblages, structure, propriétés, fonctions »*

1 siège (collège B1).

*Section 12 : « Architectures moléculaires : synthèses, mécanismes et propriétés »*

1 siège (collège A2).

*Section 14 : « Chimie de coordination, catalyse et procédés, interfaces »*

2 sièges (collège A2).

*Section 16 : « Chimie et vivant »*

3 sièges (collège A2).

1 siège (collège B2).

*Section 19 : « Système Terre : enveloppes superficielles »*

2 sièges (collège A2).

*Section 20 : « Biologie moléculaire et structurale, biochimie »*

1 siège (collège A2).

3 sièges (collège B1).

1 siège (collège B2).

*Section 21 : « Organisation, expression, évolution des génomes »*

3 sièges (collège A2).

*Section 22 : « Biologie cellulaire, développement, évolution-développement »*

1 siège (collège B2).

*Section 23 : « Biologie intégrative des organismes photosynthétiques et des microorganismes associés »*

1 siège (collège A2).

2 sièges (collège B1).

*Section 25 : « Neurobiologie moléculaire et cellulaire, neurophysiologie »*

3 sièges (collège A2).

*Section 27 : « Relations hôte-pathogène, immunologie, inflammation »*

1 siège (collège A2).

1 siège (collège B1).

1 siège (collège B2).

*Section 30 : « Surface continentale et interfaces »*

1 siège (collège A2).

*Section 39 : « Espaces, territoires, sociétés »*

2 sièges (collège A2).

Les candidatures doivent être établies suivant le formulaire de déclaration de candidature annexé à la présente, avec signature manuscrite, accompagné d'un *curriculum vitae* et le cas échéant, de la liste des travaux, des productions scientifiques les plus récents. Il est recommandé de joindre également une lettre de motivation. L'ensemble du dossier ne devant pas excéder 10 pages.

Elles doivent obligatoirement parvenir au secrétariat général du Comité national, soit par courriel (secr-sgcn@cnrs-dir.fr), soit par courrier postal (CNRS-SGCN, 3, rue Michel-Ange, 75016 Paris) avant le 7 septembre 2021 à 18 heures.

Le formulaire de déclaration de candidature est téléchargeable à l'adresse ci-dessous :

– pour les sections [http://www.cnrs.fr/comitenational/sieges\\_vacants/Sections/Annexe\\_Section.pdf](http://www.cnrs.fr/comitenational/sieges_vacants/Sections/Annexe_Section.pdf).